



Rodemack, le 12 avril 2024

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

Le Conseil Municipal s'est réuni mardi 10 avril pour valider le compte administratif 2023 et voter le budget primitif de 2024. Voici en quelques lignes les points à retenir, qui vous permettront de vous projeter sur ce qu'il va se passer à Rodemack 2024.

Quels sont les principaux enseignements du compte administratif 2023 ?

Le compte administratif de la commune présente un bilan très positif. Il a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 230.366 € (recettes – dépenses).

Ce résultat, en ligne avec notre budget initial, reflète le sérieux de l'équipe municipale dans sa gestion saine des comptes de la commune.

Les dépenses sont maîtrisées, notamment pour les charges à caractère général (énergie principalement), et charges de personnel. Et les mesures prises fin 2022 pour réguler l'éclairage public (coupure de 23h à 6h du matin) ont permis de réduire de plus de la moitié la consommation d'énergie sur ce poste précis de l'éclairage public.

En 2023, les principales dépenses d'investissement correspondent au terrain de jeux de Faulbach, les travaux dans nos bâtiments communaux (réfection complète du logement du dessus de la mairie, réfection de la cuisine du Foyer, aménagements dans les écoles, ...) et notre cadre de vie (remplacement des passerelles le long du ruisseau, remplacement des lampadaires du vieux bourg désormais équipés d'ampoules LED).

Sans oublier bien sûr les premières factures liées à la Maison de Santé, dont le chantier a démarré début 2024.

Le vote du budget primitif 2024

Pour rappel, le budget primitif est voté pour l'année courante. Il se divise en 2 sections:

- **le fonctionnement**, composé des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, ...) et les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, prestations de services, dotations de l'État ou de la CCCE, des impôts et taxes,...
- **L'investissement**, composé des dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, travaux de voirie, bâtiments,...) ; et des recettes (principalement des subventions de l'État et



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
COMMUNE DE RODEMACK
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
57570 – TEL. 03 82 83 05 50
E-mail : commune-de-rodemack@wanadoo.fr

autres collectivités (Région, Département, CCCE, taxes d'aménagement, fond de compensation TVA,...)

Les 2 sections doivent être équilibrées individuellement en dépenses et en recettes

En fonctionnement, le budget 2024 est relativement similaire, dans sa structure et ses montants, au budget voté l'an dernier. Il peut être qualifié de raisonnable et prudent, tant pour les charges courantes que pour les charges de personnel. Il s'équilibre à hauteur de 977.847 €.

En investissement, de nombreux travaux sont prévus en 2024, avec un budget d'investissement qui s'équilibre à 1 634 287,39 €.

Plus d'un million d'Euros sont ainsi fléchés pour la Maison de Santé. Sont également prévus des travaux de réfection des gîtes communaux, des aménagements de sécurisation rue de Halling et rue Emeringer, l'installation de défibrillateurs à Rodemack et à Faulbach, l'aménagement de l'entrée de village de Semming, le remplacement du tapis du city stade (une demande de notre Conseil Municipal des Jeunes), mais aussi des frais d'étude pour l'amélioration énergétique de l'école maternelle (travaux qui seront ensuite réalisés en 2025), ou les frais d'étude pour la reprise par la commune de la Maison des Baillis.

Par ailleurs, 2024 sera également marquée par le chantier du lotissement des Jardins du Castel. Les travaux de terrassement et de préparation des voiries provisoires ont démarré depuis peu et se prolongeront jusqu'en septembre. D'ici là, nous devrions enregistrer les premiers permis de construire.

Tous ces travaux sont rendus possibles grâce au soutien de nos partenaires (Etat, Région, Département, CCCE). Pour la Maison de Santé, nous avons ainsi été avisés de subventions à hauteur de 1.138.000 euros, en attendant la réponse du FEDER (Fonds Européens) prévue en juin.

Comme vous pouvez le constater, les projets de la commune sont nombreux et variés. Ils sont également financés. De plus, les prévisions financières à moyen terme sont encourageantes, ce qui est de bonne augure pour les années à venir.

Pour conclure, je tiens à remercier sincèrement toute l'équipe municipale, ainsi que les employés communaux, sans qui tous ces projets ne pourraient voir le jour.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Ensemble, poursuivons le développement de Rodemack

Olivier Kormann
Maire de Rodemack

